

<https://www.snetap-fsu.fr/Concours-enseignant-es-2021-les-options-ouvertes.html>



Concours enseignant.es 2021 : les options ouvertes

- Métiers - Enseignant.e du Secondaire - Non titulaires, actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 10 janvier 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Les notes de services :

[PCEA](#) :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nds PCEA concours 2021

[PLPA](#) :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nds PLPA concours 2021

- PCEA : [Avis de concours externes, internes et troisième concours](#)
- PLPA : [Avis de concours externes, internes et troisième concours](#)

[Calendrier des procédures d'inscription et des épreuves](#)

Le nombre total de places offertes et leur répartition entre les sections et options ouvertes seront fixés ultérieurement.

Les pré-inscriptions s'effectueront par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr>, **à compter du 3 novembre 2020 pour les concours externes et 3e concours, et, à compter du 3 décembre 2020 pour les concours internes.**

La date limite de pré-inscription ou de retrait des dossiers est fixée au 30 novembre 2020 pour les concours externes et 3e concours, et au 5 janvier 2021 pour les concours internes, le cachet de la poste faisant foi.

Pour les concours externes, les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 10 et 11 mars 2021 dans les centres ouverts sur le territoire national.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à partir du 31 mai 2021.

Pour les concours internes, les candidats transmettront leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ([RAEP](#)) à l'adresse électronique du chargé de concours indiquée sur leur confirmation d'inscription. La date limite d'envoi de ces dossiers (RAEP) est fixée au 26 janvier 2021, dernier délai.

L'évaluation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'admissibilité se déroulera à partir du 22 février 2021.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 12 avril 2021.

Pour le 3e concours, l'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le 11 mars 2021 dans les centres ouverts sur le territoire national.

En vue de l'épreuve orale d'admission, les candidats transmettront leur rapport d'activité professionnelle (RAP) à l'adresse électronique du chargé de concours indiquée sur leur confirmation d'inscription. L'envoi de ces dossiers (RAP) se fera à partir du 23 avril 2021.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 31 mai 2021.

Les candidats en situation de handicap qui demandent un aménagement des épreuves doivent fournir un certificat médical établi par un médecin agréé. Le certificat médical, qui doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves, précise la nature des aides humaines et techniques ainsi que des aménagements nécessaires pour permettre aux candidats, compte tenu de la nature et de la durée des épreuves, de composer dans des conditions compatibles avec leur situation.

Le certificat médical doit être transmis par le candidat au plus tard 3 semaines avant le déroulement des épreuves, soit le 17 février 2021, conformément au décret n° 2020-523 du 4 mai 2020.

Le recours à la visioconférence pour passer les épreuves orales est ouvert aux candidats résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite et pour les seuls concours suivants :

- concours internes : toutes sections-options confondues,
- 3e concours : toutes sections-options confondues.

Les options ouvertes

	Concours externe	Concours interne	3eme concours
Option et nombre de postes (en attente de publication)	Mathématiques 10 Biologie-écologie 5 Sciences et techniques agronomiques : Option B : productions végétales 5 Sciences et techniques de la vigne et du vin 4	Documentation 4 Sciences et technologies des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques : Option B : équipements des aménagements hydrauliques 5	Biologie-Ecologie 4 Sciences et techniques de la vigne et du vin 3
Total :40	24	9	7

	Concours externe	Concours interne	3ème Concours

Concours enseignant.es 2021 : les options ouvertes

Option et nombre de poste (non encore publié)	Lettres-histoire 4 Technologies informatiques et multimédia 8 Education socioculturelle 4 Sciences économiques et sociales, et gestion : Option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise 5 Sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques : Option : agroéquipements. 15 Enseignement maritime : • Navigation et technique du navire 4 • Mécanique navale 1	Sciences économique et sociales, et gestion : Option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise 10 Sciences économiques et sociales, et gestion : Option C : sciences économiques et économie sociale et familiale 8 Sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques : Option : agroéquipements. 10	Technologies informatiques et multimédia 3
Total : 73	42	28	3